



Flash Infos

18.02.2008

La sentinelle : ça suffit

Dans votre tract du 2 février courant, vous mettez en cause la Municipalité sur la base d'informations erronées, tendancieuses, à la limite de la diffamation. Sans objectivité et sans en avoir contrôlé les sources.

Jugez-en plutôt.

Contrairement à ce que vous dites, la **ZAC Mimaisonnette** a fait l'objet d'une première information dans le bulletin municipal de **Juin 2007**, suivie de deux réunions publiques **les 16 et 22 octobre 2007** et d'une concertation publique **du 29 octobre au 9 novembre 2007**.

Cette concertation a recueilli quelques observations pertinentes que nous avons pris en compte.

Le périmètre a été modifié, et fait l'objet d'une nouvelle étude pour repositionner les voiries, les réseaux, et déterminer si la rentabilité de cette opération est encore équilibrée.

Les résultats de cette étude seront communiqués à la population dès que nous en aurons pris connaissance nous-mêmes.

La **ZAC de RAMONVILLE**, située en grande partie sur le zonage du POS de 1993* (eh oui, déjà !) est une future zone d'activité communautaire (sa réalisation est liée à celle de la VR 52) qui intéresse treize communes dont Pierrevillers et 54.000 habitants, et non pas seulement Rombas. Tout comme ce qui a été fait sur les zones de Clouange, Rosselange et Sainte-Marie-aux-Chênes.

Cette zone a fait l'objet d'une concertation publique du **6 au 17 septembre 2004** et de deux réunions publiques d'information **les 6 décembre 2006 et 16 janvier 2007** dans le cadre de la révision future du POS.

Elle a également fait l'objet d'une publication dans Enjeux, le bulletin de la Communauté de Communes que chaque habitant de Pierrevillers reçoit, **de décembre 2004, de février 2007 et de décembre 2007**.

Cette ZAC est destinée aux activités commerciales, artisanales et de services pour créer de l'emploi (une notion qui vous est sans doute étrangère) et de la richesse pour Pierrevillers.

Nous avons appris par la presse, tout comme vous, tout comme les communes environnantes, le projet « **Orneville** » de la ville d'Amnéville.

Sous-entendre que nous savions et que nous n'avons rien dit est une autre allusion malveillante.

Cela est indécent et même grotesque.

Mais la « ficelle » est maintenant trop grosse pour les habitants de Pierrevillers qui ont compris le but et le sens de vos démarches, qui sont loin de la défense de leurs intérêts.

Rassurez-vous, notre Commune n'est pas abandonnée à l'appétit féroce de ses voisins ... !!!

*La municipalité présente n'était pas à la mairie en 1993.